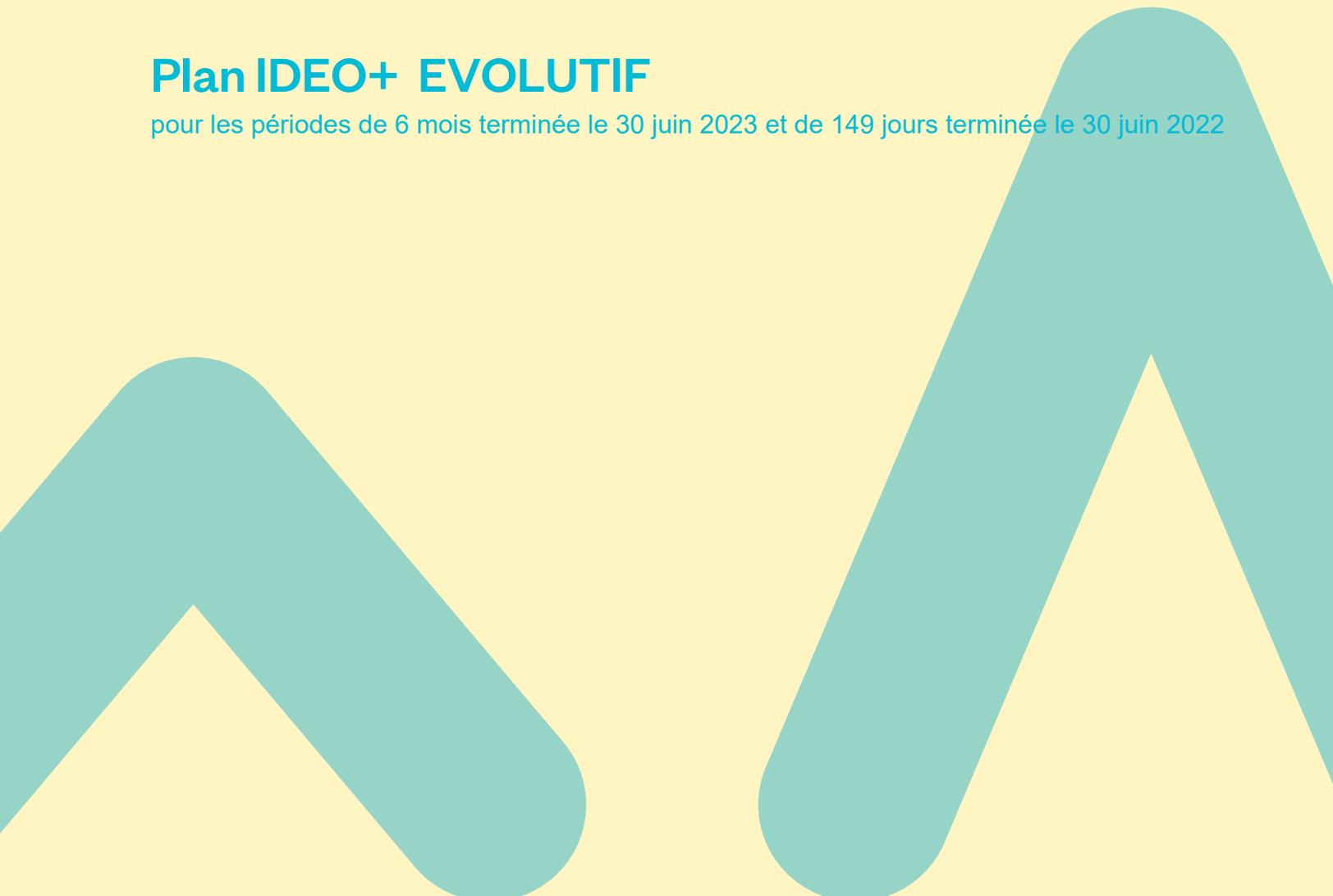


États financiers

intermédiaires résumés non audités

Plan IDEO+ EVOLUTIF

pour les périodes de 6 mois terminée le 30 juin 2023 et de 149 jours terminée le 30 juin 2022



KALEIDO

Le Plan IDEO+ EVOLUTIF

Table des matières

États financiers intermédiaires résumés non audités

États de la situation financière.....	2
États du résultat net et du résultat global.....	3
États de l'évolution de l'actif net attribuable aux contrats.....	4
Tableaux des flux de trésorerie.....	6

Inventaire du portefeuille intermédiaire résumé non audité	7
---	----------

Notes complémentaires intermédiaires résumées non auditées.....	9
--	----------

États de la situation financière

Intermédiaires résumés non audités

(en milliers de \$ canadiens)

	Notes	30 juin 2023	31 décembre 2022
Actifs			
Trésorerie		124	145
Dividendes à recevoir		-	7
Intérêts à recevoir		17	8
Subvention canadienne pour l'épargne-études (SCEE) à recevoir		78	305
Incitatif québécois à l'épargne-études (IQEE) à recevoir		226	291
Placements	4	6 882	3 495
		7 327	4 251
Passifs			
Solde de règlement sur achat		-	100
Fournisseurs et autres créditeurs	6	15	260
Incitatif québécois à l'épargne-études (IQEE) à rembourser		1	-
		16	360
Actif net attribuable aux contrats		7 311	3 891

États du résultat net et du résultat global

Intermédiaires résumés non audités

pour les périodes de six mois terminée le 30 juin 2023 et de 149 jours terminée le 30 juin 2022

(en milliers de \$ canadiens)

	Notes	2023	2022 (149 jours)
Produits des activités ordinaires			
Intérêts gagnés aux fins de paiements d'aide aux études		45	-
Dividendes		35	-
Gain (perte) réalisé sur cession de placements		9	-
Variation de la plus-value (moins-value) non réalisée sur les placements		112	-
		201	-
Charges opérationnelles			
Frais de courtage		1	-
Frais de taxes américaines		1	-
Honoraires des gestionnaires de portefeuille		5	-
Honoraires du gardien de valeurs		7	-
Honoraires d'administration	7	53	-
		67	-
Résultat net et résultat global attribuable aux contrats		134	-

États de l'évolution de l'actif net attribuable aux contrats

Intermédiaires résumés non audités

Pour la période 6 mois terminée le 30 juin 2023

(en milliers de \$ canadiens)

	Épargne des souscripteurs	Revenus sur épargne	SCEE	IQEE	Revenus sur incitatif	Total
Actif net au 31 décembre 2022	2 863	-	731	294	3	3 891
Résultat net et résultat global de la période	-	112	-	-	22	134
Augmentation						
Épargne des souscripteurs	2 566	-	-	-	-	2 566
Subventions reçues des gouvernements	-	-	543	268	-	811
Transferts reçus d'autres promoteurs	-	-	4	1	-	5
	2 566	-	547	269	-	3 382
Diminution						
Remboursement d'épargne à l'échéance	(86)	-	-	-	-	(86)
Subventions remboursées au gouvernement	-	-	-	(1)	-	(1)
Transferts vers d'autres promoteurs	-	-	(1)	-	-	(1)
Subventions et revenus sur subventions versées	-	(1)	(6)	(2)	-	(9)
	(86)	(1)	(7)	(3)	-	(98)
Actif net au 30 juin 2023	5 343	111	1 271	560	25	7 311

États de l'évolution de l'actif net attribuable aux contrats

Intermédiaires résumés non audités

Pour la période de 149 jours terminée le 30 juin 2022

(en milliers de \$ canadiens)

	Épargne des souscripteurs	Revenus sur épargne	SCEE	IQEE	Revenus sur incitatif	Total
Actif net au 1 février 2022	-	-	-	-	-	-
Résultat net et résultat global de la période	-	-	-	-	-	-
Augmentation						
Épargne des souscripteurs	294	-	-	-	-	294
Subventions reçues des gouvernements	-	-	63	30	-	93
Actif net au 30 juin 2022	294	-	63	30	-	387

Tableaux des flux de trésorerie

Intermédiaires résumés non audités

pour les périodes de six mois terminée le 30 juin 2023 et de 149 jours terminée le 30 juin 2022

(en milliers de \$ canadiens)

	2023	2022 (149 jours)
Flux de trésorerie liés aux activités opérationnelles		
Revenus perçus		
Intérêts	36	-
Dividendes	44	-
	80	-
Charges opérationnelles payées		
Frais de courtage	(1)	-
Frais de taxes américaines	(1)	-
Honoraires des gestionnaires de portefeuille	(3)	-
Honoraires du gardien de valeurs	(9)	-
Honoraires d'administration	(46)	-
	(60)	-
Autres activités opérationnelles		
Cession de placements	4 607	-
Acquisition de placements	(7 975)	-
	(3 368)	-
Flux de trésorerie nets provenant des (affectés aux) activités opérationnelles	(3 348)	-
Flux de trésorerie liés aux activités de financement		
Épargne reçue	2 569	294
Avance sur épargne	(250)	250
Épargne versée à d'autres promoteurs	(4)	-
Remboursements d'épargne aux souscripteurs	(86)	-
SCEE reçue	774	23
IQEE reçue	333	-
Incitatifs et revenus sur incitatifs versés	(8)	-
Revenus sur épargne versés	(1)	-
Flux de trésorerie nets provenant des activités de financement	3 327	567
Augmentation (diminution) nette de la trésorerie	(21)	567
Trésorerie au début de la période	145	-
Trésorerie à la fin de la période	124	567

Inventaire du portefeuille
Intermédiaire résumé non audité
au 30 juin 2023

(en milliers de \$ canadiens)

Valeur nominale	Titre	Échéance	Taux en %	Coût	Valeur comptable
Placements à court terme					
744	Encaisse		-	744	744
20	TELUS CORP	1 avr. 2024	3,350	20	20
40	LOBLAW COMPANIES LIMITED	10 juin 2024	3,918	40	39
Total - Placements à court terme				804	803

Obligations

Obligations émises ou garanties par une province canadienne

45	HYDRO-QUEBEC	1 sept. 2028	2,000	41	41
45	PROV OF ALBERTA	1 juin 2031	1,650	38	38
30	PROV OF ALBERTA	20 sept. 2029	2,900	29	28
30	PROV OF ALBERTA	1 déc. 2028	2,900	29	28
45	PROV OF MANITOBA	2 déc. 2032	3,900	44	45
45	PROV OF MANITOBA	2 juin 2030	2,050	40	40
30	PROV OF MANITOBA	5 sept. 2029	3,250	29	29
65	PROV OF ONTARIO	2 juin 2033	3,650	63	63
30	PROV OF ONTARIO	2 juin 2032	3,750	30	29
90	PROV OF ONTARIO	2 févr. 2032	4,050	93	92
30	PROV OF ONTARIO	2 juin 2031	2,150	27	26
30	PROV OF ONTARIO	2 déc. 2030	1,350	25	25
45	PROV OF ONTARIO	1 nov. 2029	1,550	39	39
40	PROV OF ONTARIO	2 juin 2029	2,700	38	37
60	PROV OF QUEBEC	22 nov. 2032	3,900	60	60
45	PROV OF QUEBEC	27 mai 2031	2,100	40	39
35	PROV OF QUEBEC	1 sept. 2030	1,900	31	31
35	PROV OF QUEBEC	1 sept. 2029	2,300	33	32
25	PROV OF SASKATCHEWAN	2 juin 2031	2,150	22	22
25	PROV OF SASKATCHEWAN	2 juin 2030	2,200	23	22
30	PROV OF SASKATCHEWAN	2 déc. 2028	3,050	29	29
30	PROV OF BRITISH COLUMBIA	18 juin 2032	3,200	29	28
30	PROV OF BRITISH COLUMBIA	18 juin 2031	1,550	25	25
45	PROV OF BRITISH COLUMBIA	18 juin 2030	2,200	41	40
30	PROV OF BRITISH COLUMBIA	18 déc. 2028	2,950	29	28
30	PROV OF NOVA SCOTIA	1 sept. 2030	2,000	27	26
				954	942

Obligations émises par des entreprises

40	BANK OF MONTREAL	17 juin 2030	2,077	37	37
45	BANK OF MONTREAL	10 mars 2026	1,758	41	41
100	BELL CANADA	29 mai 2028	2,200	88	87
40	CANADIAN IMPERIAL BK OF COMM	21 juil. 2030	2,010	37	37
35	CANADIAN IMPERIAL BK OF COMM	19 juin 2029	2,950	34	34
45	CDP FINANCIAL INC	1 sept. 2029	3,950	45	45
50	FEDERATION DES CAISSES	23 août 2032	5,035	49	49
40	FEDERATION DES CAISSES	10 sept. 2026	1,587	36	36

Inventaire du portefeuille

Intermédiaire résumé non audité

au 30 juin 2023

(en milliers de \$ canadiens)

Valeur nominale	Titre	Échéance	Taux en %	Coût	Valeur comptable
Obligations (suite)					
Obligations émises par des entreprises (suite)					
15	GREATER TORONTO AIRPORTS AUTH	3 mai 2028	1,540	13	13
40	HYDRO ONE INC	30 nov. 2029	3,930	40	39
40	MANULIFE FINANCIAL CORP	12 mai 2030	2,237	37	38
40	NATIONAL BANK OF CANADA	3 nov. 2025	5,296	40	40
40	NATIONAL BANK OF CANADA	3 févr. 2025	2,580	38	38
45	OMERS FINANCE TRUST	14 mai 2029	2,600	42	41
35	OMERS REALTY CORP	14 nov. 2028	5,381	36	36
35	OMERS REALTY CORP	5 juin 2025	3,331	34	34
30	ONTARIO POWER GENERATION INC	8 avr. 2025	2,893	29	29
75	ROYAL BANK OF CANADA	3 nov. 2031	2,140	67	67
15	ROYAL BANK OF CANADA	1 mai 2028	4,632	15	15
20	ROYAL BANK OF CANADA	2 juil. 2024	2,352	19	19
40	TELUS CORP	1 mars 2028	3,625	38	38
50	THE BANK OF NOVA SCOTIA	3 mai 2032	3,934	47	47
75	TORONTO DOMINION BANK	26 janv. 2032	3,060	69	67
40	TORONTO DOMINION BANK	4 mars 2031	4,859	39	39
40	IVANHOE CAMBRIDGE II INC	12 déc. 2024	2,296	38	38
40	ONTARIO TEACHERS FINANCE TRUST	2 juin 2032	4,450	41	41
45	NAV CANADA	9 févr. 2026	0,937	41	41
40	ALGONQUIN POWER CO	17 févr. 2027	4,090	38	38
50	HYDRO ONE LTD	15 oct. 2027	1,410	44	44
				1 172	1 168
Total - Obligations				2 126	2 110
Nombre d'actions	Titre			Coût	Valeur comptable
FNB					
21 608	ISHARES CORE S&P/TSX CAPPED			697	692
825	ISHARES S&P/TSX SMALLCAP INDEX			15	14
5 160	ISHARES ESG SCREEN SP SMALL			239	239
29 721	ISHARES ESG SCREENED S&P500			1 207	1 331
2 327	ISHARES ESG MSCI CDA INDEX ETF			57	57
30 577	ISHARE ESG MSCI EMERGING			555	558
24 308	ISHARES ESG MSCI EAFE			533	553
1 923	ISHARES MSCI EAFE SMALL-CAP			150	150
3 048	ISHARES GLOBAL INFRASTRUCTUR			193	189
6 121	ISHARES GLOBAL REIT ETF			192	186
				3 838	3 969
Total - Actions				3 838	3 969
Total - Inventaire du portefeuille				6 768	6 882

Notes complémentaires

Intermédiaires résumées non auditées

pour les périodes de six mois terminée le 30 juin 2023 et de 149 jours terminée le 30 juin 2022

(en milliers de \$ canadiens)

1. Information générale sur le Plan

Le Plan IDEO+ EVOLUTIF (le « Plan ») est une fiducie constituée par déclaration de fiducie en vertu du Code civil du Québec; il est régi par une convention de fiducie (la « convention ») conclue le 1^{er} février 2022 entre la Fondation Kaleido (la « Fondation »), Trust Eterna inc. et Kaleido Croissance inc (le « Gestionnaire »). Cette dernière entité agit comme gestionnaire de fonds d'investissement du Plan IDEO+ EVOLUTIF promu par la Fondation. Le siège social du Plan, qui est son établissement principal, est situé au 1035, avenue Wilfrid-Pelletier, bureau 500, Québec (Québec) G1W 0C5.

Le Plan IDEO+ EVOLUTIF est un plan de bourse d'études de type individuel. En vertu d'un plan de bourse d'études de type individuel, il y a un seul bénéficiaire désigné en tout temps et celui-ci n'a pas à avoir un lien de parenté avec le souscripteur. De plus, aucune limite d'âge n'est imposée pour devenir un bénéficiaire du plan de bourse d'études. Les souscripteurs choisissent d'effectuer des cotisations uniques ponctuelles ou des cotisations mensuelles. Les bénéficiaires peuvent avoir droit à un certain nombre de subventions gouvernementales. Les cotisations et les subventions sont comptabilisées et maintenues chez le dépositaire. Les cotisations sont remboursées au souscripteur ou au bénéficiaire, tandis que le revenu tiré de ces cotisations ainsi que les subventions servent à verser des paiements d'aide aux études s'il respecte les modalités de la Loi de l'impôt sur le revenu (Canada).

La publication des présents états financiers a été autorisée par le comité d'audit le 23 août 2023.

2. Principales méthodes comptables

Déclaration de conformité

Les états de la situation financière intermédiaires résumés, les états du résultat net et du résultat global intermédiaires résumés, les états de l'évolution de l'actif net attribuable aux contrats intermédiaires résumés, les tableaux des flux de trésorerie intermédiaires résumés et les notes complémentaires intermédiaires résumées ont été établis conformément à la norme IAS 34, *Information financière intermédiaire*.

Les présents états financiers intermédiaires résumés doivent être lus conjointement avec les états financiers de l'exercice terminé le 31 décembre 2022. Les principales conventions comptables utilisées pour établir les présents états financiers intermédiaires résumés sont conformes à celles que l'on trouve dans les états financiers de l'exercice terminé le 31 décembre 2022.

3. Jugements significatifs, estimations et hypothèses

L'application des méthodes comptables du Plan, qui sont décrites à la note 2 des états financiers de la période terminée le 31 décembre 2022, exige que la direction exerce son jugement, qu'elle fasse des estimations et formule des hypothèses sur les valeurs comptables d'actifs et de passifs. Ces estimations et hypothèses sous-jacentes se fondent sur l'expérience historique et d'autres facteurs considérés pertinents. Les résultats réels peuvent différer de ces estimations.

Les principales sources d'incertitudes relatives aux estimations ainsi que les principaux jugements critiques de la direction applicables pour les présents états financiers intermédiaires résumés sont identiques à ceux présentés aux états financiers du Plan pour l'exercice terminé le 31 décembre 2022.

4. Placements

	30 juin 2023	31 décembre 2022
Placements à court terme	803	1 474
Obligations	2 110	699
Actions	3 969	1 322
	6 882	3 495

Notes complémentaires

Intermédiaires résumées non auditées

pour les périodes de six mois terminée le 30 juin 2023 et de 149 jours terminée le 30 juin 2022

(en milliers de \$ canadiens)

5. Actifs et passifs courants

Le Plan s'attend à recouvrer les sommes relatives, aux dividendes à recevoir, aux intérêts à recevoir, à la SCEE à recevoir, ainsi qu'à l'IQEE à recevoir, au plus tard dans les 12 mois suivant la date de clôture. Également, le Plan s'attend à régler les sommes relatives au solde de règlement sur achat, aux fournisseurs et autres créditeurs et à l'IQEE à rembourser au plus tard dans les 12 mois suivant la date de clôture.

6. Fournisseurs et autres créditeurs

		30 juin 2023	31 décembre 2022
Montant à payer à Kaleido Croissance Inc.	7	10	253
Montant à payer à la Fondation Kaleido	7	1	3
Autres		4	4
		15	260

7. Opérations entre parties liées

Kaleido Croissance Inc.

Kaleido Croissance Inc., filiale en propriété exclusive de la Fondation Kaleido, est le placeur des produits promus par la Fondation et agit à titre de gestionnaire du fonds d'investissement et de placeur du Plan.

Fondation Kaleido

La Fondation est le promoteur du Plan IDEO+ EVOLUTIF. Le Plan et la Fondation rendent compte au même conseil d'administration.

	30 juin 2023	2022 (149 jours)
Honoraires d'administration		
Kaleido Croissance Inc.	53	-
	53	-

	30 juin 2023	31 décembre 2022
Montant à recevoir (à payer)		
Kaleido Croissance Inc.	(10)	(253)
Fondation Kaleido	(1)	(3)
	(11)	(256)

8. Gestion du capital

Objectifs de placement

Les objectifs de placement fondamentaux du Plan IDEO+ Évolutif sont d'investir, conformément à une stratégie de placement à profil évolutif, les cotisations des souscripteurs et les subventions gouvernementales dans une combinaison diversifiée de placements de manière à générer un rendement à long terme raisonnable et compétitif, tout en assumant un niveau de risque jugé faible. Le remboursement intégral des cotisations au souscripteur n'est pas garanti.

Notes complémentaires

Intermédiaires résumées non auditées

pour les périodes de six mois terminée le 30 juin 2023 et de 149 jours terminée le 30 juin 2022

(en milliers de \$ canadiens)

8. Gestion du capital (suite)

Objectifs de placement (suite)

Toutefois, la stratégie de placement à profil évolutif prévoit le rajustement de la répartition de l'actif au fil des ans, de manière à réduire l'exposition au risque au fur et à mesure que le bénéficiaire approche l'âge d'entreprendre des études admissibles et ainsi favoriser la préservation du capital accumulé avec le temps.

La politique de placement à profil évolutif du Plan IDEO+ Évolutif comporte un risque de placement faible à modéré selon l'âge du bénéficiaire, puisqu'elle prévoit une proportion importante en titres à revenu variable, laquelle décroît graduellement plus le bénéficiaire avance en âge. Cette proportion de titres à revenu variable diminue ainsi avec le temps, de manière à être surpassée, en fin de parcours, par la proportion investie en titres à revenu fixe, moins volatiles. Le Plan IDEO+ Évolutif investit dans des titres à revenu fixe, des actions canadiennes et des actions américaines par le biais d'Organismes de placement collectif (OPC) ou de Fonds négociables en Bourse (FNB). Le Plan investit également dans des actions étrangères, de l'immobilier et de l'infrastructure, via des OPC ou FNB.

Stratégies de placement

La principale stratégie de placement employée par le Plan IDEO+ ÉVOLUTIF est d'investir les cotisations, les subventions gouvernementales et le revenu conformément à une stratégie de placement à profil évolutif qui vise à faire coïncider l'âge des bénéficiaires et la date prévue de leur inscription à des études admissibles avec des catégories d'actifs et une répartition appropriée des placements. Conformément à cette stratégie, les bénéficiaires sont classés par âge et avec une répartition cible distincte selon l'horizon de placement.

La stratégie de placement à profil évolutif se fonde sur une structure à 19 paliers, correspondant à la tranche d'âge du bénéficiaire, où, pendant les premières années, les actifs du plan sont investis selon une répartition qui accorde une place prépondérante aux titres à revenu variable (actions, FNB et parts d'OPC) et une place moins importante aux titres à revenu fixe. La répartition des actifs évolue automatiquement avec le temps en fonction de l'horizon de placement de manière à réduire le risque au fur et à mesure que le bénéficiaire se rapproche de l'âge de 18 ans. Ainsi, en fonction de cet horizon de placement, la proportion des titres à revenu fixe augmente alors que celle des titres à revenu variable baisse. Pendant les dernières années de l'horizon de placement, alors que le moment de demander un paiement d'aide aux études (PAE) approche, les actifs seront répartis de façon de plus en plus évolutive, la majorité des actifs se composant alors de titres à revenu fixe, d'espèces et de quasi-espèces.

Ces politiques et procédures doivent se conformer aux dispositions prévues à la Loi sur les valeurs mobilières (Québec) et remplir les conditions de l'article 146.1 (1) de la Loi de l'impôt sur le revenu (Canada). Le Plan n'est soumis à aucune autre exigence externe concernant son capital.

9. Instruments financiers

Juste valeur

- **Détermination de la juste valeur**

La juste valeur de la trésorerie, de la SCEE à recevoir, de l'IQEE à recevoir, ainsi que des fournisseurs, autres créiteurs et l'IQEE à rembourser correspond approximativement à leur valeur comptable en raison de leur échéance à court terme. La juste valeur de l'actif net attribuable aux contrats correspond à sa valeur comptable, étant donné qu'elle représente le montant résiduel attribué aux détenteurs de contrats et aux bénéficiaires à la date de clôture.

- **Évaluations à la juste valeur**

Les plans de bourses d'études promus par la Fondation se qualifient, en vertu des IFRS, à titre d'entité d'investissement puisqu'ils détiennent et effectuent la gestion des fonds en provenance d'investisseurs (les souscripteurs) dans le but de réaliser des rendements sous forme de plus-values en capital ainsi que des revenus d'investissement. De plus, les plans de bourses d'études évaluent et apprécient la performance de ces investissements sur la base de la juste valeur.

La juste valeur est définie comme étant le prix qui serait reçu pour la vente d'un actif ou payé pour le transfert d'un passif lors d'une transaction normale entre des intervenants du marché à la date d'évaluation, que ce prix soit directement observable ou estimé selon une autre technique d'évaluation.

Notes complémentaires

Intermédiaires résumées non auditées

pour les périodes de six mois terminée le 30 juin 2023 et de 149 jours terminée le 30 juin 2022

(en milliers de \$ canadiens)

9. Instruments financiers (suite)

Juste valeur (suite)

- **Évaluations à la juste valeur (suite)**

Lorsqu'ils estiment la juste valeur d'un actif ou d'un passif, les plans de bourses d'études prennent en compte les caractéristiques de l'actif ou du passif si c'est ce que feraient les intervenants du marché pour fixer le prix de l'actif ou du passif à la date d'évaluation.

La juste valeur de la trésorerie, de la SCEE à recevoir, de l'IQEE à recevoir, ainsi que des fournisseurs et autres créditeurs et l'IQEE à rembourser correspond approximativement à leur valeur comptable en raison de leur échéance à court terme.

La juste valeur de l'actif net attribuable aux comptes correspond à sa valeur comptable, étant donné qu'elle représente le montant résiduel attribué aux détenteurs de comptes et aux bénéficiaires à la date de clôture.

La juste valeur des placements en actions est établie à partir des cours acheteurs. Pour les placements à court terme ainsi qu'en obligations, si des cours sur des marchés actifs ne sont pas disponibles, la juste valeur est établie au moyen de méthodes d'évaluation courantes, telles qu'un modèle basé sur l'actualisation des flux monétaires prévus ou d'autres techniques similaires. Ces méthodes tiennent compte des données actuelles observables sur le marché pour des instruments financiers ayant un profil de risque similaire et des modalités comparables. Les données importantes utilisées dans ces modèles comprennent, entre autres, les courbes de taux et les risques de crédit.

- **Hiérarchie des évaluations à la juste valeur**

Aux fins de la présentation de l'information financière, les évaluations de la juste valeur sont classées selon une hiérarchie (niveau 1, 2 ou 3) en fonction du niveau auquel les données d'entrée à l'égard des évaluations à la juste valeur sont observables et de l'importance d'une donnée précise dans l'évaluation de la juste valeur dans son intégralité.

La hiérarchie des évaluations à la juste valeur se compose des niveaux suivants :

- **Niveau 1** – Évaluation fondée sur les cours (non rajustés) publiés sur des marchés actifs pour des actifs ou passifs identiques (par exemple, des prix observables sur le TSX) et auxquels l'entité peut avoir accès à la date d'évaluation;
- **Niveau 2** – Évaluation fondée sur des données autres que les cours inclus au niveau 1, qui sont observables pour l'actif ou le passif, directement (à savoir des prix) ou indirectement (à savoir des dérivés de prix), par exemple: des évaluations matricielles, des courbes de taux et la comparaison à certains indices;
- **Niveau 3** – Évaluation fondée sur une part importante de données relatives à l'actif ou au passif qui ne sont pas fondées sur des données de marché observables (données non observables), par exemple: des évaluations de placements privés effectuées par des gestionnaires de placements.

La hiérarchie qui s'applique dans le cadre de la détermination de la juste valeur exige l'utilisation de données observables sur le marché chaque fois que de telles données existent. Les justes valeurs sont classées dans le niveau 1 lorsque le titre se négocie sur un marché actif et qu'un cours publié est disponible. Si un instrument financier classé dans le niveau 1 cesse de se négocier sur un marché actif, il est transféré au niveau suivant, soit le niveau 2. Si l'évaluation de sa juste valeur requiert une utilisation significative de paramètres non observables sur le marché, il est alors reclassé directement au niveau 3.

Notes complémentaires

Intermédiaires résumées non auditées

pour les périodes de six mois terminée le 30 juin 2023 et de 149 jours terminée le 30 juin 2022

(en milliers de \$ canadiens)

9. Instruments financiers (suite)

Juste valeur (suite)

- Hiérarchie des évaluations à la juste valeur (suite)

Les tableaux suivants présentent les instruments financiers comptabilisés à la juste valeur à l'état de la situation financière et sont classés selon la hiérarchie d'évaluation :

Au 30 juin 2023	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total
Placements à court terme	803	-	-	803
Obligations	-	2 110	-	2 110
Actions	3 969	-	-	3 969
	4 772	2 110	-	6 882

Au 31 décembre 2022	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total
Placements à court terme	1 474	-	-	1 474
Obligations	-	699	-	699
Actions	1 322	-	-	1 322
	2 796	699	-	3 495

Au cours des périodes terminées le 30 juin 2023 et le 31 décembre 2022, il n'y a eu aucun transfert important entre les niveaux 1 et 2.

Gestion des risques découlant des instruments financiers

En raison de ses activités, le Plan est exposé à divers risques associés aux instruments financiers, à savoir le risque de crédit, le risque de liquidité et le risque de marché (y compris le risque de prix, le risque de change et le risque de taux d'intérêt). Le programme global de gestion des risques du Plan vise à maximiser les rendements obtenus sans exposer l'investissement des souscripteurs à un risque indu et réduire au minimum les effets défavorables potentiels sur sa performance financière. Les principaux risques financiers découlant des instruments financiers auxquels est exposé le Plan et les principales mesures prises pour les gérer sont les suivants :

- Risque de crédit

Le Plan est exposé au risque de crédit qui correspond au risque qu'une partie à un instrument financier manque à une de ses obligations et amène, de ce fait, l'autre partie à subir une perte financière. Le risque de crédit auquel est exposé le Plan découle principalement de ses placements en titres de créance. Le Plan a établi des critères qualitatifs de sélection des investissements afin de limiter ce risque.

Le Plan sélectionne uniquement des titres du gouvernement canadien, des gouvernements provinciaux, d'une municipalité, d'organismes comportant une garantie d'un gouvernement ou de sociétés considérés de qualité ou dans des titres émis par des sociétés pourvu que ces titres aient une notation minimale BBB ou équivalente telle qu'octroyée par une agence de notation désignée.

Certaines limites quantitatives ont également été établies afin de réduire le risque de crédit. Les titres de chaque emprunteur, à l'exception d'un gouvernement, sont limités à 7,5% % de la valeur marchande totale des titres à revenu fixe confiés au gestionnaire de placements.

L'exposition maximale au risque de crédit pour le Plan correspond à la valeur comptable des instruments financiers présentés à l'état de la situation financière.

Notes complémentaires

Intermédiaires résumées non auditées

pour les périodes de six mois terminée le 30 juin 2023 et de 149 jours terminée le 30 juin 2022

(en milliers de \$ canadiens)

9. Instruments financiers (suite)

Gestion des risques découlant des instruments financiers (suite)

- **Risque de crédit (suite)**

Au 30 juin 2023 et au 31 décembre 2022, le Plan a investi dans des titres à revenu fixe qui ne sont pas en souffrance ni dépréciés et présentant les notations de crédit suivantes :

Notation de crédit	Pourcentage du total des titres de créance*	
	30 juin 2023	31 décembre 2022
	%	%
AAA	2,1	3,6
AA	48,8	45,3
A	29,7	32,0
BBB	19,4	19,1

*En excluant les placements à court terme

- **Risque de liquidité**

Ce risque se rapporte à la capacité du Plan d'honorer ses engagements liés à des passifs financiers et, donc, d'effectuer des débourssés au fur et à mesure que ceux-ci sont requis. Le Plan est exposé quotidiennement à des remboursements d'épargne aux souscripteurs. Ces derniers sont en droit de demander le remboursement de leur épargne en tout temps.

Le risque de liquidité est sensiblement réduit par le fait que l'épargne des souscripteurs est investie en majorité dans des titres à revenu fixe qui se transigent dans des marchés liquides et plus le contrat se rapproche de l'échéance plus cette proportion augmente. Le Plan effectue une gestion quotidienne attentive de sa trésorerie et s'assure de conserver un niveau de trésorerie permettant de répondre à ses besoins de liquidités.

- **Risque de marché**

Le risque de marché est le risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent en raison de variations des prix du marché. Le risque de marché inclut trois types de risque : le risque de change, le risque de taux d'intérêt et le risque de prix. La variation de certains paramètres des marchés financiers influence l'état de la situation financière du Plan et le résultat global.

Le Plan tient compte de ces risques dans le choix de la répartition globale de ses actifs. Plus spécifiquement, il en atténue les effets par une diversification de son portefeuille de placements entre plusieurs marchés financiers (marchés monétaire, obligataire et boursier), différents produits dont les profils de risque varient (titres participatifs ou à revenu fixe) ainsi qu'entre les secteurs d'activités (gouvernemental, municipal, énergie, matériaux, communications, utilitaires, finance, consommation de produits, consommation de services, industries et technologie).

- **Risque de change**

Le risque de change représente le risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent en raison des variations des cours des monnaies étrangères.

Le Plan effectue des transactions libellées en devises étrangères et est donc exposé au risque de change lors de la vente et l'achat de placements en devises américaines et lorsque le Plan a des devises américaines dans son encaisse.

Au 30 juin 2023, le Plan avait 0,7 \$ (57,5 \$ au 31 décembre 2022) en devise américaine représentant 0,9 \$ (77,9 \$ au 31 décembre 2022) dans la trésorerie. Le Plan avait également 1,6 M\$ d'actions en devise américaine pour un total de 1,6 M\$ (0,4 M\$ au 31 décembre 2022) représentant 2,1 M\$ (0,6 M\$ au 31 décembre 2022) dans les placements.

Notes complémentaires

Intermédiaires résumées non auditées

pour les périodes de six mois terminée le 30 juin 2023 et de 149 jours terminée le 30 juin 2022

(en milliers de \$ canadiens)

9. Instruments financiers (suite)

Gestion des risques découlant des instruments financiers (suite)

- **Risque de taux d'intérêt**

Le risque de taux d'intérêt s'entend du risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent en raison des variations des taux d'intérêt du marché. La variation des taux d'intérêt a une incidence directe sur la valeur des titres à échéance déterminée dans le portefeuille de placements. Ce risque est tempéré par une fourchette de durée pour la portion active du portefeuille obligataire, ainsi que par l'élaboration d'une durée cible en lien avec les perspectives économiques pour la partie passive du portefeuille obligataire.

La répartition des échéances des obligations est régulièrement ajustée en fonction de l'anticipation du mouvement des taux d'intérêt, en respect des barèmes d'échéances prévues à la politique de placement du Plan. La durée cible est établie en fonction d'une analyse du contexte économique, des perspectives et du risque en fonction de la nature même du plan.

Au 30 juin 2023, une variation de 100 points de base des taux d'intérêt sur le marché, en supposant un mouvement parallèle de la courbe de rendement, toutes les autres variables demeurant constantes, aurait pour conséquence de faire varier la juste valeur des obligations détenues dans le portefeuille de placements, le résultat net, le résultat global et l'actif net attribuable aux contrats du Plan d'environ 0,1 M\$ (0,03 M\$ au 31 décembre 2022). En pratique, les résultats réels peuvent différer de cette analyse et l'écart avec celle-ci pourrait être important.

Les placements ayant un risque de taux d'intérêt se détaillent de la façon suivante :

	30 juin 2023	31 décembre 2022
	%	%
Échéant à moins d'un an	27,6	67,8
Échéant entre un an et cinq ans	18,9	10,1
Échéant après cinq ans	53,5	22,1

- **Risque de prix**

Le risque de prix est le risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent en raison des variations des prix du marché (autres que celles découlant du risque de taux d'intérêt ou du risque de change), que ces variations soient causées par des facteurs propres à l'instrument en cause ou à son émetteur, ou par des facteurs affectant tous les instruments financiers similaires négociés sur le marché.

La volatilité des marchés boursiers influence principalement la valeur des actions détenues par le Plan. Il est à noter que cette exposition est toutefois répartie dans des secteurs d'activités variés et dans des titres canadiens et américains de grande capitalisation majoritairement, ce qui réduit ce risque.

Cependant, basé sur la politique de placement profil évolutif comporte un risque de placement faible à modéré selon l'âge du bénéficiaire, puisqu'elle prévoit une proportion importante en titres à revenu variable, laquelle décroît graduellement plus le bénéficiaire avance en âge. Cette proportion de titres à revenu variable diminue ainsi avec le temps, de manière à être surpassée, en fin de parcours, par la proportion investie en titres à revenu fixe, moins volatiles.

Le Plan IDEO+ Évolutif investit dans des titres à revenu fixe, des actions canadiennes et des actions américaines, généralement en détention directe, quoiqu'il soit également possible de le faire par le biais d'OPC ou de FNB. Le Plan investit également dans des actions étrangères, de l'immobilier et de l'infrastructure, via des OPC ou FNB.

Une variation de 10 % des indices boursiers, toutes les autres variables demeurant constantes, aurait pour incidence une variation de la juste valeur des actions détenues dans le portefeuille de placements, du résultat net, du résultat global et de l'actif net attribuable aux contrats d'environ 0,4M\$ au 30 juin 2023 (0,1M\$ au 31 décembre 2022).

En pratique, les résultats réels peuvent différer de cette analyse et l'écart avec celle-ci pourrait être important. L'analyse de sensibilité sur la juste valeur des titres en obligations est décrite à la section traitant du risque de taux d'intérêt.

Notes complémentaires

Intermédiaires résumées non auditées

pour les périodes de six mois terminée le 30 juin 2023 et de 149 jours terminée le 30 juin 2022

(en milliers de \$ canadiens)

9. Instruments financiers (suite)

Gestion des risques découlant des instruments financiers (suite)

- **Risque de concentration**

Le risque de concentration découle de la concentration des positions dans une même catégorie, que ce soit un emplacement géographique, un type de produit, un secteur d'activité ou un type de contrepartie. Le tableau qui suit résume le risque de concentration du Plan en rapport avec la valeur comptable totale des actions :

Segments de marché	30 juin 2023	31 décembre 2022
	%	%
FNB	100,0	100,0

Compensation

Le tableau suivant présente les instruments financiers qui ont fait l'objet d'une compensation dans les états financiers du Plan :

Subvention canadienne pour l'épargne-études (SCEE) à recevoir	30 juin 2023	31 décembre 2022
Actif financier brut	87	310
Passif financier compensé	(9)	(5)
	78	305

Le Plan ne détient aucun autre instrument financier faisant l'objet d'une convention-cadre de compensation exécutoire ou d'un accord similaire. Le Plan ne détient aucun actif en garantie de la SCEE à recevoir.

Kaleido Croissance inc.

Placeur et gestionnaire des plans de bourses d'études
promus par la Fondation Kaleido

1035, avenue Wilfrid-Pelletier, bureau 500
Québec QC G1W 0C5

Téléphone : 1 877 410-7333
Télécopieur : 418 651-8030
Courriel : info@kaleido.ca

